

Grand Poitiers Communauté urbaine



DÉPLACEMENT

Plan de mobilité : 4 réunions publiques pour sur la mobilité à Grand Poitiers

Dans le cadre de la consultation des habitants sur le futur Plan de Mobilité de Grand Poitiers, des réunions d'habitants de Grand Poitiers sont organisées sur tout le territoire. Rendez-vous en septembre et en octobre sur vos besoins sur la mobilité à Grand Poitiers !

Publié le 17 septembre 2023

Mobilité : partagez votre avis et vos besoins lors de réunions publiques !

Dans le cadre de la **consultation des habitants sur le futur Plan de Mobilité** de Grand Poitiers, des **réunions publiques** à destination des habitantes et habitants de Grand Poitiers sont organisées sur tout le territoire.

L'objectif de ces réunions ? Échanger sur un **diagnostic des mobilités du territoire**, afin que les participants fassent part de leur ressenti et de leurs besoins.

Intéressé(e) ? Rendez-vous :

➤ **Le 18 septembre à 19h à Jaunay-Marigny**

Adresse : salle du Foyer, 86380 Jaunay-Marigny

➤ **Le 25 septembre à 19h30 à Coulombiers**

Adresse : 39 route nationale, 86600 Coulombiers

➤ **Le 3 octobre à 19h à Pouillé**

Adresse : route de Jardres, 86800 Pouillé

➤ **Le 5 octobre à 19h30 à Poitiers**

Adresse : 15 Place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers

Le plan de mobilité de Grand Poitiers

La **loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**, promulguée en 2019, donne aux agglomérations de plus de 100 000 habitants la responsabilité d'autorité **organisatrice des mobilités**.

Dans ce cadre, **Grand Poitiers** Communauté urbaine doit **adopter un Plan de Mobilité**, document déterminant « les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement » sur son territoire.

Ainsi, Grand Poitiers a lancé en 2023 **l'élaboration du plan de mobilité du territoire**, dans le cadre de la feuille de route validée par le conseil communautaire qui prévoit **4 chantiers** :

➤ **Chantier 1** – Garantir l'équité territoriale dans l'offre de services proposée aux usagers tout en étant conscient des limites du bus pour les zones à plus faible densité

➤ **Chantier 2** – Travailler la cohérence de l'infrastructure cyclable à l'échelle de la Communauté urbaine et du bassin de vie élargi pour favoriser les flux de moyenne distance et réduire les discontinuités

➤ **Chantier 3** – Renforcer l'articulation entre mobilité et urbanisme pour réduire les flux et favoriser le report vers les mobilités collectives

➤ **Chantier 4** – Négocier avec les gestionnaires d'infrastructures routières et ferroviaires pour garantir leur bon fonctionnement pour les usagers et réduire leurs nuisances sur les territoires qu'elles traversent.

Après avoir établi un **diagnostic** de la mobilité du territoire de Grand Poitiers et défini **les enjeux, la stratégie, les axes de travail** ainsi que le **projet** du plan de mobilité, la Communauté urbaine a désormais lancé une **concertation auprès des habitantes et habitants** du territoire par plusieurs biais :

➤ Un **questionnaire** lors du diagnostic sur la plate-forme « Je participe » (ouvert jusqu'au 20 septembre)

➤ De **réunions publiques déconcentrées** pour le diagnostic et le plan d'actions

➤ D'une **enquête publique** sur le projet

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/plan-mobilite-3-reunions-publiques-pour-vous-exprimer-sur-la-mobilite-a-grand-poitiers-40089?>

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez

[la page dédiée au plan de mobilité \(https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/plan-de-mobilite\)](https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/plan-de-mobilite)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30